

Groupe de Travail « Systèmes d'Information »

Relevé de conclusions du 26 janvier 2017

Présents : David Clément, Eric Rahaingomanana, Bruno Lesueur, Rémy Card, Marc Poussin, Virginie Petrus

Excusés : Fernando Preto, Marc Campodifiori, Francine Puig

Rédacteur : Arthur Georges

Ordre du jour :

- Présentation des travaux au Groupe Pilote SI
- Poursuite du travail sur l'état des lieux et les principes structurants

Présentation des travaux au Groupe Pilote SI

Les travaux relatifs aux principes structurants du Groupe de Travail SI ont été présentés au Groupe Pilote SI, quelques ajustements sont proposés, notamment sur la gestion de la sécurité avec les partenaires extérieurs qui est positionnée au niveau de la faculté. Le RSSI (Responsable Sécurité des Systèmes d'Information) est responsable de la sécurité des SI de la Nouvelle Université mais en délèguera la gestion aux facultés.

Les membres du groupe de travail ont précisé au groupe pilote que plusieurs activités étaient envisageables à un niveau interfacultaire dès lors que sa définition sera précisée.

Poursuite des travaux sur l'Etat des lieux

Concernant l'**administration des réseaux** l'accent a été mis sur l'identification des services assurés par des prestataires extérieurs. A titre d'exemple, la gestion de sites internet ou la prise en charge de serveurs sont dans certains cas entièrement externalisées à Paris-Sorbonne, tandis qu'elles sont traitées en interne à l'UPMC.

A l'UPMC, le déploiement physique des postes téléphoniques IP et des équipements réseaux est externalisé.

L'activité d'**exploitation des systèmes communs** fonctionne sur le même principe que l'administration des réseaux. Des prestataires externes prennent en charge l'exploitation de certains serveurs, réseaux et applications.

Concernant **la sécurité du système informatique**, le groupe constate la nécessité d'un renforcement en ressources sur ces activités dans les deux établissements. Le groupe précise l'importance de consacrer un ETP sur cette activité, identifiée comme étant un besoin.

Au sujet du **parc informatique** et de l'**assistance aux utilisateurs**, des différences entre les deux universités sont visibles. A Paris-Sorbonne, la multiplication du nombre de sites nécessite des déplacements fréquents. A l'UPMC, la centralisation du service d'assistance été positive en terme de partage d'information. Le groupe exprime le souhait d'un pôle de gestion du parc informatique centralisé, animé par un outil unique, centralisé pour la gestion des tickets en maintenant une proximité avec les utilisateurs. C'est ce qui permettra à la faculté de délivrer un service de proximité adapté aux besoins des usagers.

Concernant les **services étudiants**, la procédure de gestion de la carte multi services étudiante dans les deux universités est la même, à savoir que la commande et le support sont réalisés à la DSI. Une réflexion autour d'un outil de « ticketing » unique émerge.

Prochaines Etapes

Le groupe finalisera l'état des lieux lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 9 février, afin de débiter la phase d'organisation de Sorbonne Université.